

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages du produit phytopharmaceutique identique LUCIFERE

<i>de la société</i>	MEDOL
<i>enregistrée sous le</i>	n° 2020-1973

Vu la décision du directeur général de l'Anses du 20 février 2020 concernant le produit phytopharmaceutique ACTIOL,

Considérant que le produit LUCIFERE est strictement identique au produit ACTIOL,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe I.

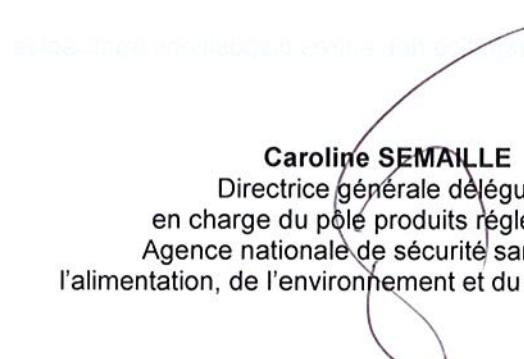
La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	LUCIFERE SATELLITE XF	
Type de produit	Produit de revente	
Titulaire	MEDOL Pra Pury 7d 3280 MORAT Suisse	
Produit de référence	Nom commercial	ACTIOL
	N° AMM	8300063
Formulation	Suspension concentrée (SC)	
Contenant	800 g/L - soufre	
Numéro d'intrant	197-2019.01	
Numéro d'AMM	2190198	
Fonction	Fongicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit de référence.

A Maisons-Alfort, le **15 SEP. 2020**



Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Modalités d'autorisation du produit

Vente et distribution

Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :

Emballage	Contenance
Bidons en polyéthylène haute densité / polyamide	20 L
Bidons en polyéthylène haute densité fluoré	20 L
Cuves en polyéthylène haute densité / polyamide	640 L ; 1000 L
Cuves en polyéthylène haute densité fluoré	640 L ; 1000 L